

Chers Amis,

Le 21 février 2017, au cours d'un petit déjeuner Dialogues, nous vous avons présenté le dispositif **Dialogues Protection sociale** que nous avons décidé de mettre en place au service de nos adhérents.

Au travers de celui-ci, nous souhaitons vous aider à :

- former vos négociateurs au pilotage des régimes santé, prévoyance-retraite-dépendance, afin de les mettre en situation de mieux appréhender les aspects juridiques et économiques ainsi que leurs impacts sociaux,
- disposer d'un service de veille et d'alerte sur les principales réformes, textes législatifs et réglementaires et jurisprudences,
- trouver un lieu d'échange en favorisant le partage d'expérience et de réflexion sur le rôle de la branche et/ou de l'entreprise et l'optimisation des régimes,
- rencontrer les principales confédérations de salariés afin de mieux appréhender les attentes et positions de chacune avec l'objectif de contribuer à la construction de solutions répondant aux attentes des entreprises et des salariés.

Dialogues Protection sociale ayant vocation à devenir ce lieu de rencontre, cela nous permettra au travers des **Universités de la protection sociale** de proposer un événement annuel en deux temps, une partie échanges-rencontres réservée aux adhérents et une partie colloque public interpellant les acteurs et les pouvoirs publics.

Pour 2017, nous nous sommes fixés trois axes de réflexion :

- Quelles solidarités et comment organiser la mutualisation dans les régimes de branche ?
- Les incidences du recul de l'âge de la retraite:
 - Sur les régimes de prévoyance
 - Sur le nécessaire accompagnement des fins de carrières
 - Comment appréhender la question des régimes supplémentaires ?
- La question des régimes Frais de Santé dans le cadre d'un environnement réglementaire en constante évolution :
 - Généralisation des régimes collectifs d'entreprise,
 - Conséquences du décret sur les contrats responsables, etc,
 - Décret sur l'article 4 de la Loi Evin,
 - Etc.

Afin de fixer le cadre de fonctionnement de **Dialogues Protection sociale**, nous vous sollicitons afin, si vous le souhaitez, de nous désigner le responsable ayant en charge ces questions au sein de votre entreprise ou branche, à l'adresse suivante :
protectionsociale@dialogues.asso.fr.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information,

Dans l'attente de votre réponse,

Bien cordialement.

Philippe Hourcade et Yves Trupin

Animateurs de **Dialogues Protection sociale**

Association Dialogues - 9 rue Beaujon 75008 Paris

Pour nous contacter : protectionsociale@dialogues.asso.fr